

AVECin-SPV  
Ch. Des Allinges 2  
1006 Lausanne

Lausanne, le 13 mars 2011

Monsieur  
Cyril Petitpierre  
Directeur de la formation à la HEP  
Avenue de Cour 33  
1014 Lausanne

Concerne: Formation de base des enseignant-e-s généralistes se destinant au cycle -2+2

Monsieur le Directeur,

A plusieurs reprises, le comité de l'AVECIN s'est inquiété des carences dans la formation initiale des étudiant-e-s BP se destinant au cycle -2+2, et ceci plus particulièrement quant aux connaissances nécessaires à l'enseignement dans la première partie du cycle. A ce jour, les praticien-ne-s formateur-trice-s, ainsi que nos collègues expérimenté-e-s, continuent de constater que les étudiant-e-s en stage et les jeunes enseignant-e-s sortant de la HEP méconnaissent certains savoirs essentiels concernant les plus jeunes élèves. Alors que l'enseignement à la HEP est en grande partie disciplinaire et que le PER est lui aussi conçu de manière disciplinaire, il nous apparaît particulièrement important d'intensifier la formation de base dans d'autres domaines.

L'**étude du développement** intellectuel, psychomoteur et social du jeune enfant doit être renforcée. La parfaite connaissance des étapes de développement est indispensable à un travail de différenciation, ainsi qu'à la mise en place de fondamentaux précédant les apprentissages disciplinaires formels. Elle permet également la détection de différents troubles, ce travail de dépistage incombant plus particulièrement à l'enseignant du début de la scolarité.

En ce qui concerne la **gestion de classe**, certaines modalités de travail et approches pédagogiques se doivent d'être connues, tant elles correspondent au stade de développement du jeune enfant. Il s'agit notamment de bien appréhender l'importance du jeu dans le développement de la fonction symbolique et du langage. D'autre part, l'organisation du travail en classe enfantine est particulière en cela qu'elle doit permettre la construction de repères temporels. Enfin, si l'éducation des perceptions n'est plus une discipline en soi, des approches d'apprentissage utilisant les cinq sens comme porte d'entrée doivent continuer à être utilisées.

Avec une école enfantine obligatoire et l'introduction du PER, l'**évaluation** va prendre encore davantage d'importance qu'aujourd'hui. Nous constatons que l'étude de l'évaluation à la HEP, bien que très approfondie, concerne essentiellement les classes primaires. Il s'agit donc de présenter également aux étudiants une évaluation en adéquation avec l'âge de nos élèves et avec les missions du début de la scolarité.

Le comité de l'AVECIN souhaite que la HEP envisage un renforcement de la formation initiale des étudiants BP -2+2 dans ces différents domaines spécifiques. Les deux premières années de la scolarité doivent permettre de mettre en place les apprentissages fondamentaux nécessaires à la suite d'une scolarité réussie.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre requête, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Pour le comité de l'AVECin  
Anne-Claire Chaubert, présidente

Copie à :  
Monsieur Guillaume Vanhulst, recteur de la HEP  
Madame Michèle Cusinay, coordinatrice de la filière primaire à la HEP  
La Société Pédagogique Vaudoise  
L'Intersyndicale des praticiens-formateurs

